

INFORMATIONS DE L'ÉTAT SUR LE COVID 19

5 mai 2020

Préparation du déconfinement

Les instances de concertation pour le déconfinement intensifient leur travail, et je remercie l'ensemble des partenaires pour leur participation constructive et ce, en dépit des incertitudes caractéristiques de la crise inédite que nous connaissons.

Le déconfinement progressif à compter du 11 mai comporte trois chantiers prioritaires : mettre en œuvre le déconfinement général, gérer la distribution des masques grand public selon les orientations gouvernementales, et mettre en place un plan de tests et d'isolement des personnes contaminées par le virus ou des cas contacts.

- **Chantier « déconfinement général »** : l'une des préoccupations prioritaires pour les élus étant l'organisation de la reprise scolaire, un groupe de travail sous l'égide de monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) se réunira jeudi 7 mai pour faire le point de la préparation de la reprise scolaire.

De manière générale, comme tout employeur, vous préparez activement la reprise de l'activité de vos services en tenant compte des mesures sanitaires. Ce travail est complexe pour les employeurs publics et privés. Des rappels d'outils sur ce thème seront intégrés à la lettre de l'État de demain.

En cas de difficultés dans la préparation de l'ouverture de l'école pour la rentrée de la semaine prochaine, je vous invite à prendre contact avec la DASEN et votre sous-préfet d'arrondissement ou la préfecture. Un arrêté de fermeture de l'école (ou des écoles) la semaine prochaine peut soulever des problématiques juridiques et apparaît prématuré à ce stade. Nous pouvons vous appuyer dans votre dialogue avec les parents d'élèves. Toutes les possibilités doivent pouvoir être étudiées avec un dialogue entre vous, les services de l'éducation nationale et les représentants des parents d'élèves, dans le respect des préconisations sanitaires.

- **Chantier « masques »** : Le comité départemental du déconfinement qui s'est tenu le 2 mai, élargi aux présidents des EPCI et aux parlementaires lors de la réunion du 4 mai, est convenu de la nécessité d'une coordination territoriale des initiatives prises en matière de masques que les collectivités destinent à la population.

Dans ce cadre, **le groupe de travail thématique dédié aux masques**, réuni le 4 mai, se mobilise pour recenser les commandes effectuées et partager en toute transparence les disponibilités selon les territoires. L'enjeu est d'éviter des disparités territoriales dans l'accès aux masques commandés par les collectivités et de faire jouer la solidarité entre les territoires. A cet effet, un questionnaire en ligne a été adressé aux collectivités (Région, Département, EPCI) et aux associations d'élus. Les réponses, attendues pour le 6 mai, seront analysées par le groupe de travail partenarial consacré aux masques dont la prochaine réunion est prévue jeudi 7 mai.



PRÉFET DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Chantier de lutte contre l'épidémie** : Parmi les modalités du plan de déconfinement, **un dispositif vise à « tester, tracer (reconstituer les chaînes de contamination) et isoler ».**

A partir du 11 mai, des tests PCR seront systématiquement réalisés sur les personnes symptomatiques au Covid-19 et les cas contacts. Ainsi, les personnes testées positives et les cas contacts confirmés devront être isolés pendant 14 jours, à domicile ou dans un lieu mis à disposition (l'identification de capacités hôtelières est en cours en lien avec les professionnels de l'UMIH).

Pour ce faire, **une cellule territoriale d'appui à l'isolement**, pilotée par la préfecture, est chargée de déployer dans le département un accompagnement de ces personnes sur le plan social, matériel et psychologique.

L'accompagnement s'organisera autour d'une plateforme téléphonique et de services de conciergeries (ex : livraison de courses à domicile). La première réunion de cette cellule, le mardi 5 mai, a permis de définir **les axes de travail prioritaires**, à savoir :

- ✗ Le recensement des moyens humains pour la plateforme téléphonique et les services de conciergerie
- ✗ L'aspect logistique de la plateforme d'accompagnement téléphonique
- ✗ Le déploiement territorial par les différentes collectivités et les services de l'État
- ✗ Le chantier de recensement des moyens d'hébergement dès lors que les confinés voudront s'isoler hors de leur domicile

[Guide des numéros utiles](#)

De nombreux dispositifs existent pour répondre aux problèmes causés ou renforcés par la crise. Il est donc essentiel que ces solutions soient connues de tous et en particulier les personnes les plus vulnérables. Pour ce faire le gouvernement a élaboré un guide pratique qui recense, sous forme de questions-réponses, les solutions disponibles : numéros d'urgences, d'écoute, numéro vert...

Vous trouverez en pièce jointe ce guide pratique intitulé « Besoin d'aide ? » en deux versions : en format livret A5 pour les impressions recto-verso (recommandé pour la distribution) et en format A4 que vous pouvez imprimer comme vous le souhaitez (recommandé pour l'affichage).

Certains problèmes ne peuvent pourtant trouver de réponse que localement, tels que l'aide pour faire ses courses ou acheter des médicaments par exemple. **C'est pourquoi sur la 2e page, des espaces ont été laissés afin que les associations et communes puissent, si elles le souhaitent, ajouter leur numéro.**